



Informations la bêche-de-mer nouvelles

L'évolution récente de la pêche d'holothuries aux Îles Salomon

Warwick Nash¹ et Christain Ramofafia²

En juillet 2003, les membres de la Mission d'assistance régionale aux Îles Salomon (RAMSI) sont arrivés, à l'invitation des autorités, pour faire respecter la loi et rétablir l'ordre public à la suite de la flambée de tensions ethniques de la fin des années 90 et du coup d'État de l'an 2000. Le retour à la paix s'est fait en quelques semaines. À la fin du mois d'août 2003, le WorldFish Center a été invité par le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR) à définir les grandes lignes d'un projet dans le domaine de la pêche ou de l'aquaculture, dont les populations rurales salomonaises pourraient rapidement tirer profit. Pour employer une expression typique de l'aide au développement, le "cheminement d'impacts" (*impact pathway*) entre le projet de recherche et le bénéficiaire visé (c'est-à-dire les communautés villageoises) devait être court : les communautés devaient percevoir les bénéfices pendant la durée du projet, et non après des opérations supplémentaires de recherche et de développement.

Un projet s'est avéré très urgent : la mise en œuvre de méthodes durables de gestion halieutique pour l'exploitation des holothuries. Cette décision a été prise parce que les statistiques relatives à l'exportation de produits de la pêche et la notoriété publique ont fait apparaître que la vente d'holothuries séchées (bêches-de-mer) était une source importante de revenus pour les communautés côtières de nombreuses régions du pays, voire, à certains endroits, pratiquement la seule source de revenus. L'analyse des chiffres à l'exportation et des notifications occasionnelles ont également montré que les stocks d'holothuries déclinaient dans de nombreuses régions du pays, du fait de niveaux de pêche inacceptables. Ce projet répondait à l'exigence de résultats immédiats, posée par l'ACIAR, parce qu'en empêchant les stocks d'holothuries de continuer à décliner, on contribuerait à maintenir durablement des niveaux acceptables de récolte (moins élevés qu'à l'heure actuelle, certes) et ces stocks resteraient une source importante de revenus pour les ménages locaux. Si l'on n'intervenait pas, les stocks continueraient de s'amenuiser, et les revenus que les populations tireraient de ces ressources stagneraient à un niveau négligeable, éventuellement pendant de nombreuses années. La surpêche chronique des holothuries, dont les stocks ne se reconstituent pas, affecte certainement d'autres pays tels que les États fédérés de Micronésie (Chuuk) et l'Égypte en mer Rouge.

Lorsque les incitations à la pêche sont fortes (prix élevés, autres sources de revenus peu nombreuses), le déclin peut se produire très rapidement et la ressource tomber à un niveau très bas, comme cela s'est passé dans plusieurs pays (Lovatelli et al., 2004).

Sachant que la reconstitution de stocks surexploités, de manière soit passive (avec une reconstitution naturelle lente à partir d'une faible base de recrutement), soit active (en reconstituant le stock à l'aide de juvéniles élevés en nurserie ou en provoquant manuellement des concentrations d'adultes du stock restant afin d'accroître les taux de fécondation des gamètes) est lente et coûteuse, nous sommes parvenus à la conclusion que l'on pouvait satisfaire l'exigence de l'ACIAR — mettre au point un projet qui aurait immédiatement des retombées positives pour les communautés rurales — en stoppant le déclin des stocks d'holothuries.

L'élaboration de la demande de financement du projet, soumise à l'ACIAR, nécessitait la collecte de données concrètes confirmant la surpêche. Chris Ramofafia, chercheur en sciences de la mer au WorldFish Center, en collaboration avec Peter Ramohia, du Ministère de la pêche et des ressources marines des Îles Salomon, a examiné les statistiques relatives à l'exportation des bêches-de-mer pour y chercher cette confirmation. Les tendances se dessinaient nettement : les exportations de bêches-de-mer au début et au milieu des années 90 consistaient dans un petit nombre d'espèces de grande valeur marchande, mais en 2004, le nombre d'espèces exportées était monté à 32, et la proportion d'espèces de grande valeur marchande dans les exportations était faible. Cette évolution traduisait les faits suivants : 1) un épuisement progressif des espèces au fil du temps ; 2) la diminution constante, pendant la même période, de la taille moyenne des individus des espèces exportées ; 3) le recours à des méthodes de pêche destructrices, notamment l'utilisation de "bombes roquettes" et de filets dragues, qui s'est intensifié ces dernières années ; 4) le nombre de permis d'exportation délivrés par le Ministère, passé de 9 en 2001 à 22 en 2003, puis retombé à 17 en 2004. La diminution des permis octroyés en 2004 est principalement expliquée par l'amenuisement du volume des exportations. Dans l'ensemble, cette preuve de surpêche est au moins aussi probante que celle qui ressort des tendances des taux de prises dans le temps, car les pê-

1. Bureau du WorldFish Center pour le Pacifique. Courriel : warwickn@spc.int

2. Bureau du WorldFish Center pour le Pacifique. Courriel : cramofafia@iclar.org.sb

cheurs peuvent maintenir leurs taux de prises au même niveau même si les stocks déclinent, en allant sur des sites plus éloignés lorsque les stocks d'une zone de pêche commencent à diminuer. (Les tendances des taux de prises peuvent effectivement traduire avec précision les variations d'abondance si les statistiques de prises sont collectées à faible échelle spatiale).

Alerté par cette analyse mettant en évidence la surpêche, ainsi que par les résultats d'inventaires des ressources en holothuries effectués par le Ministère et d'autres groupes, le Ministère de la pêche et des ressources marines a interdit, pour une durée indéterminée, la récolte et l'exportation de toutes les espèces de bêches-de-mer aux Îles Salomon, jusqu'à nouvel ordre, à dater du 1^{er} décembre 2005. Il a également annoncé son intention d'élaborer un plan de gestion et de développement de cette filière.

L'un des objectifs de notre projet financé par l'ACIAR est d'élaborer des plans de gestion de la pêche d'holothuries à l'échelon provincial, pour les provinces Isabel et occidentale. C'est maintenant une tâche prioritaire, accomplie parallèlement à l'élaboration du plan de gestion à l'échelon national. L'ampleur des travaux de planification et de concertation à effectuer pour élaborer un plan national de gestion halieutique dépasse le cadre et le mandat de notre projet et nécessitera la participation d'autres organismes et la mobilisation de ressources financières supplémentaires. Le Ministère est en train de mettre en place un comité directeur, chargé de superviser le processus de planification.

Le projet de l'ACIAR relatif à la gestion durable de la filière de la bêche-de-mer a été lancé en janvier 2005 dans la communauté de Kia, à l'extrémité occidentale de l'île de Santa Isabel (Isabel), l'une des principales régions productrices de bêches-de-mer du pays. Nous reviendrons en détail sur ce projet dans un futur numéro du présent Bulletin d'information, mais voici sans tarder quelques conclusions auxquelles nous sommes parvenus, et que nous présentons ici en raison de leurs incidences d'ordre social, économique et halieutique, dans le cadre de la récente interdiction.

- L'importance de la bêche-de-mer comme source de revenus est confirmée.
- Au cours des dernières années, on a observé une évolution de la composition par espèce des récoltes, les espèces de plus grande valeur marchande cédant la place à des espèces moins cotées.
- La baisse des taux de prises au cours des dix dernières années est un indice de surpêche locale.
- Le niveau d'endettement personnel des pêcheurs d'holothuries (entre autres), même dans des communautés villageoises éloignées, est très élevé, surtout vis-à-vis d'entrepreneurs locaux. Ces dettes sont remboursées par la vente de bêches-de-mer. L'interdiction rendra donc difficile (voire impossible, en l'absence d'autres sources de revenus) le remboursement de ces dettes.
- D'autres sources de revenus seront probablement recherchées, ce qui impliquera éventuellement une augmentation des captures d'autres espèces. Depuis l'annonce de l'interdiction d'exportation des bêches-de-mer, on a signalé une augmentation de la récolte

de trocas et de la pêche de requins pour leurs ailerons, mais cela n'a pas été confirmé ni l'ampleur de cette augmentation déterminée. Si elle se vérifie, une conséquence de la disparition de cette importante source de revenus pour les communautés côtières éloignées pourrait être l'augmentation de l'effort de pêche — éventuellement à des niveaux inacceptables — d'autres espèces. Du fait de leurs caractéristiques démographiques (faible fécondité et faible mortalité naturelle), de nombreuses espèces de requins sont menacées par la surpêche ; la pression de pêche supplémentaire qui pourrait résulter de l'interdiction d'exporter des holothuries serait inquiétante. Il est donc d'autant plus urgent de trouver d'autres moyens de subsistance durables pour les communautés rurales des Îles Salomon.

- Nous constatons que, vu le taux rapide d'épuisement des stocks d'holothuries lorsque les incitations économiques sont suffisamment fortes (la filière égyptienne s'est ainsi effondrée en cinq ans, selon Lawrence et al. 2004), les revenus tirés de la récolte d'holothuries aux Îles Salomon pourraient atteindre un niveau très bas à court terme, même en l'absence d'interdiction d'exporter — cette perte de revenus pouvant se faire sentir en l'espace de quelque temps seulement.

Bibliographie

- Lawrence A.J., Ahmed M., Hanafy M., Gabr H., Ibrahim A. and Gab-Alla A.A.-F.A. 2004. Status of the sea cucumber fishery in the Red Sea – the Egyptian experience. p. 173–180. In: Lovatelli A., Conand C., Purcell S., Uthicke S., Hamel J.-F. and Mercier A. (eds). *Advances in sea cucumber aquaculture and management*. FAO, Rome.
- Lovatelli A., Conand C., Purcell S., Uthicke S., Hamel J.-F. and Mercier A. (eds). 2004. *Advances in sea cucumber aquaculture and management*. FAO, Rome.